1749..... Georges Ridaud, prêtre du diocèse du Mans, présenté par l'abbé de Redon, pourvu par l'évêque, le 18 juillet 1749, prit possession le lendemain.

1767. † Pierre-Charles Livoys, originaire de Guégon et depuis longtemps curé de Sainte-Croix, avant d'en être vicaire perpétuel.

1767-1768. † François Maubec, originaire et prêtre de Redon, présenté par l'abbé, pourvu par l'Ordinaire, le 5 novembre 1767, prit possession le 10. Il mourut au commencement de l'année suivante.

1768-1774. † Guy-Étienne Genouel, prêtre du diocèse de Rennes et recteur de Montautour, présenté par l'abbé, pourvu par l'évêque, le 3 février 1768, prit possession le lendemain. Il déclara, le 15 octobre suivant, opter pour la pension de 500 livres pour lui et de 200 livres pour son curé. A partir de cette époque, les vicaires perpétuels de Sainte-Croix cessèrent de percevoir les dîmes et les abandonnèrent au prieur.

1774-1786. † Joseph-François-Mathurin Le Bois des Rozais, prêtre du diocèse de Saint-Malo à Campénéac, pourvu en Cour de Rome, le 19 septembre 1774, prit possession le 24 décembre.

1786-1792. Mathurin Grumelec, d'Elven et curé d'Aguénéac, présenté par l'abbé de Redon, pourvu par l'évêque, le 27 décembre 1786, prit possession le 14 mars de l'année suivante. On ignore s'il abandonna sa paroisse pendant la Révolution et ce qu'il devint alors. Après le Concordat, il ne put retourner à Sainte-Croix supprimée comme paroisse. Le 22 octobre 1802, il prêta, entre les mains du préfet, serment comme recteur de Ruffiac.

SARZEAU. (1)

Baignée au nord et à l'ouest par le golfe du Morbihan et au midi par l'Océan, la presqu'île de Rhuys (2), évangélisée par saint Gildas et ses disciples, renfermait anciennement quatre paroisses placées aux extrémités d'une croix : Ilur au nord, Arzon au couchant, Saint-Goustan au midi, Saint-Démêtre au levant. Cette dernière, située dans le quartier

(1) Formes anciennes de ce nom : *Ecclesia Sarthau*, XIe s. (Vie de saint Gildas aux Bollandistes). — *Sarzau*, 1395 (Trinitaires de Sarzeau).

(2) *Reuvisii pagus, mons et castrum in monte*, VIe s. (D. Morice, I, 189). — *Rowis*, 836 (Cart. de Redon). — *Ruyense castrum*, 1008 (D. Morice, I, 150). — *Reuis (abbatia de)*, 1161 (Ibid., 644). — *Ruys*, alias *Ruis*, 1295 (abb. de s. Gildas). — *Reuyis*, 1474 (Trin. de Sarzeau). — Au lieu de *Roué inis*, île du roi, l'étymologie de ce nom serait *Rôw is*, dons de blé.

actuel de Penvince singulièrement amoindri par les empiètements de la mer, est mentionnée comme existante du temps de saint Gildas, au VIe siècle, et appelée *Plebs Sancti Demetrii* par le moine anonyme de l'abbaye de Rhuys écrivant, vers le milieu du XIe siècle, la vie du fondateur de son monastère (1).

Lorsque, d'un côté, les flots eurent complètement détaché Ilur du continent rhuysien, et, de l'autre, envahi sans doute l'emplacement de l'église de Saint-Démêtre, ce qu'il faudrait placer peu avant le XIe siècle, on réunit les débris de l'une et de l'autre restés sur la terre ferme, pour en former une nouvelle paroisse centrale et dont le siège fut fixé à Sarzeau. Outre la vraisemblance déduite de ces envahissements incontestables de la mer, la substitution de la paroisse de Sarzeau à celle de Saint-Démêtre paraît d'ailleurs logiquement résulter de ce fait : la solennité de Saint-Saturnin, évêque de Toulouse et titulaire de l'église paroissiale de Sarzeau, et la fête de Saint-Démêtre, martyr à Véroli dans la campagne de Rome, se célébraient le même jour, 29 novembre. Personne qui ne remarque combien cette coïncidence fournit un grave argument contre la coëxistence des deux paroisses ; car il n'est nullement naturel que deux populations contiguës choisissent le même jour pour célébrer leurs fêtes patronales respectives. Mais chacun sent la sagesse qui présida à l'élection de saint Saturnin comme patron de la nouvelle paroisse, afin de rendre moins pénible au peuple de Saint-Démêtre la perte de sa parochialité et son passage au nouvel état de choses. D'autre part, la mention de Sarzeau et de son église apparaît, pour la première fois, au milieu de XIe siècle, après la grande restauration qui suivit les ravages des Normands, alors que, si cette paroisse avait existé du temps de saint Gildas, son nom n'eût pas manqué d'être cité plusieurs fois dans la vie du saint abbé. Enfin, j'ajouterai, car c'est encore une nouvelle présomption, que l'église de Sarzeau, qui a précédé l'édifice actuel, avait été construite au commencement du XIe siècle, comme on l'affirma, vers 1670, dans un procès relatif à sa reconstruction, et comme l'a confirmé récemment la découverte des fondations des absides semi-circulaires qui entouraient le chœur et rappelaient l'église abbatiale de Saint-Gildas de Rhuys.

Bien que renfermant le chef-lieu du *Pagus* de Rhuys et le célèbre château ducal de Sucinio, la paroisse de Sarzeau ne fut jamais ni un doyenné, ni le siège d'un territoire distinct ; elle dut toujours faire partie du territoire de Vannes, au moins à partir du IXe siècle ; car, avant cette époque, la presqu'île de Rhuys appartenait au Browerech proprement dit et au territoire occupé ou possédé, dès le VIe siècle, par les émigrés de la Grande-Bretagne, alors que la ville de Vannes était encore sous

(1) Cette vie de saint Gildas par le moine du XIe siècle se trouve dans les Bollandistes à la date du 29 janvier, et dans les Siècles bénédictins de dom Mabillon.

la domination des Francs et le siège d'un diocèse qui, exclusivement en dehors de la Bretagne, s'étendait depuis cette ville jusqu'à la Vilaine.

Quoiqu'elle fût à collation libre, cette paroisse n'avait cependant pas son recteur pour gros décimateur. Ce titre appartenait à l'évêque, aux abbés de Saint-Gildas et de Prières et aux Trinitaires de Sarzeau : à l'évêque comme héritier des droits conférés à une date inconnue aux Templiers de Saint-Jacques, aux autres à cause de leurs couvents et en vertu de concessions ducales. A en croire l'abbé Cillart, les Templiers auraient été recteurs primitifs et seuls gros décimateurs ecclésiastiques de la paroisse, et ici, comme ailleurs dans le diocèse, l'évêque leur aurait succédé pour les dîmes, mais non pour le droit de patronage du bénéfice qui serait alors retombé sous la collation libre. Mais, au lieu de fournir au recteur une pension annuelle ou portion congrue, l'évêque, pour en tenir lieu, lui aurait cédé les novales, peu considérables d'abord et devenues avec le temps d'une grande importance, par suite du déboisement de la forêt de Rhuys et des vastes défrichements auxquels ce déboisement donna lieu. Perçues à la 33e gerbe, ces novales du siècle dernier produisaient au recteur un revenu annuel d'environ 6000 livres. Précédemment, il jouissait, en outre, du droit de *past nuptial* et de *tierçage*, celui-ci converti plus tard en droit de *neûme*, c'est-à-dire réduit du tiers à la neuvième partie des meubles laissés par les défunts. S'il perdit de bonne heure ces deux sources de revenu, il conserva plus longtemps son droit de *prémices*, consistant en une gerbe de quatre brasses perçue sur chaque ménage qui labourait des terres et ensemençait du froment. Ce bénéficier avait, de plus, son casuel, ses oblations aux nombreuses chapelles de la paroisse, enfin la jouissance du presbytère, avec toutes les dépendances qui y sont encore attachées : vaste cour d'entrée, beau verger, grand jardin, pré de l'autre côté du chemin. Les bâtiments furent reconstruits, peu après le milieu du XVIIe siècle, par le recteur Vincent de Sérent. Mis à la disposition de la nation, ce presbytère et toutes ses dépendances, qui appartenaient à l'ancienne fabrique, furent vendus le 1er mars 1794 et acquis, pour 4260 livres, par le conventionnel Joseph-Marie Le Quinio, de Sarzeau. La nouvelle fabrique de la paroisse a racheté le tout en 1842.

Quant aux autres décimateurs déjà nommés, on doit, à l'exception de ce qui concerne l'évêque, regarder leurs dîmes moins comme ecclésiastiques que comme féodales. Celles de l'abbaye de Prières avaient été concédées à ce couvent par le duc Jean Le Roux, sous forme de réparation envers Dieu et l'église pour le prieuré de Saint-Pabu qu'il enclava dans son parc de Sucinio, au commencement du XIIIe siècle (1).

---

(1) « Quamdam abbatiam antiquam apud Suceniou existentem demolivit idem dux (Joannes 1us), et aliud monasterium, loco et in recompensatione ejusdem abbatiæ destructæ, apud Preces in honore Virginis Mariæ fundavit et dotavit, qui conventum monachorum juxta suum manerium habere nolebat. » (Chronique de Saint-Brieuc).

L'ancienne église paroissiale de Sarzeau, mentionnée dès le XIe siècle, plus vaste que la nouvelle, sur le même emplacement et de même orientation et entourée de son cimetière, était une croix latine et avait deux bas-côtés. Par le haut, elle se terminait en hémicycle parsemé de chapelles absidiales. Dépourvue de tour, elle n'avait qu'un clocher qui s'élevait sur le milieu de la nef, entre les deux transsepts. Le transsept du nord renfermait la chapelle, sucessivement appelée du Treste, de Rimaison, du Rosaire ou chapelle neuve, qui appartenait aux seigneurs du Treste, dans la frairie de Saint-Jacques. Dans celui du midi, il y avait la chapelle de Kerlin ou de Sainte-Anne, rebâtie avant la reconstruction de l'église elle-même, aux frais des seigneurs de Kerlin, manoir dont elle relevait. On y voit encore les armoiries de ses anciens propriétaires, consistant en pommes de pin droites. Jusque vers le milieu de notre siècle, son pavé se composait en partie de pierres tombales portant des ornementations et des épitaphes de quelques seigneurs de Kerlin. Chacune de ces chapelles avait deux grandes arcades ouvrant sur la nef et une troisième ouverte sur le bas-côté.

Une partie de la toiture de cette église tomba en 1648, et, dès 1666, la sénéchaussée royale de Rhuys condamnait à des amendes *applicables à la réédification du bâtiment.* Les choses traînèrent cependant ainsi jusqu'en 1670. En cours de visite à Sarzeau, le 20 juillet de cette année, Mgr Charles de Rosmadec détermina le général de la paroisse à en entreprendre la reconstruction. On ne perdit pas de temps. L'ancien chœur fut abattu, et, le 8 septembre suivant, le recteur Vincent de Sérent posa, au milieu du pignon oriental, la première pierre du nouvel édifice. La chapelle du Treste, les longères et les bas-côtés furent alors rasés. Comme on supprimait ces derniers, on donna plus de longueur à la nouvelle nef. Pendant la durée des travaux, le service curial se fit dans la chapelle de Saint-Vincent que nous verrons plus bas. Dès le 6 août 1683, le nouveau bâtiment, non encore achevé mais assez avancé, fut bénit par Daniel de Francheville, futur évêque de Périgueux et alors vicaire général de Mgr Casset de Vautorte.

A l'origine, on avait adossé le maître-autel au pignon oriental et fait une sacristie de chaque côté du chœur. Mais on remarqua bientôt que ce chœur était trop profond, et il fallut rapprocher l'autel de la nef. En donnant un rétable à cet autel, une sacristie naturelle se trouva derrière et les deux premières purent être supprimées. Le 21 mars 1700, Guillaume Gravay, architecte et sculpteur à Auray, qui avait déjà, le 21 septembre 1698, fait marché, pour 2,600 livres, d'achever la tour carrée sur le portail occidental et de terminer la couverture de l'église, se chargea de faire et poser en un an, pour 3,060 livres, le rétable du maître-autel, avec deux statues de saint Saturnin et de saint Jean-Baptiste, la table de communion, les planchers et balustres des trois jubés de la tour, de finir les escaliers de cette dernière et de la surmonter des quatre urnes

à flammes du haut, de fournir les deux portes entre le chœur et la sacristie, et enfin, pour l'intérieur de l'église, un crucifix de cinq pieds, en bois et couleur de chair.

Après son achèvement, cette tour fut munie de cloches neuves. Depuis plusieurs années, l'horloge de la communauté de ville avait été descendue du dôme surmontant la Halle qui s'élevait entre l'église et le palais de justice. Cette communauté songea à réparer le dôme et à l'y replacer, en 1721 ; mais les fonds lui manquèrent. De concert avec le général, la communauté fit installer son horloge réparée dans la tour de l'église, avec charge à elle de payer 30 livres de gages à l'homme chargé de conduire cette horloge et de battre le timbre pour ses assemblées.

Malgré l'étendue de son territoire, la paroisse de Sarzeau ne renfermait aucune trève, mais de nombreuses frairies. Il y avait, en effet, celles du bourg ou de Saint-Isidore, de Saint-Jacques, de Coëterscouphe ou de Saint-Maur, du Ruault, de Duer, de Prorozat ou de Saint-Armel, du Tour-du-Parc, de Landrezac et Penvins, ces deux dernières probablement distinctes à l'origine et réunies plus tard. Le contraire arriva pour celle de Duer ; elle fut démembrée et donna naissance à la frairie de Kerguet.

Chacune de ces subdivisions avait sa chapelle. Ainsi, on trouve la chapelle de Saint-Jacques au village de ce nom et en partie, prétend-on, construite avec des matériaux provenant de l'ancien établissement des Templiers ; celle de Saint-Maur au village de Brillac, dans la frairie de Coëterscouphe ; celle de Saint-Martin de Tours au village de Saint-Martin, dans la frairie du Ruault ; celle de Saint-Armel, rebâtie récemment et devenue église paroissiale, au village et dans la frairie de ce nom ; celle de Saint-Clair, tout à la fois frairienne et prieurale, au village du Tour-du-Parc maintenant siège d'une nouvelle paroisse ; celle de la Sainte-Vierge, sur le bord même de la mer et dans la frairie de Penvins. Avant son démembrement, la frairie de Duer renfermait les deux chapelles de Saint-Colomban et de Saint-Sébastien, aux villages de Saint-Colombier et de Kerguet.

Plusieurs autres chapelles étaient disséminées sur le territoire de Sarzeau. Les deux premières que nous allons citer relevaient de la paroisse.

Celle de Saint-Vincent-Ferrier, construite aux frais du recteur Vincent de Sérent et bénite par lui le 19 mars 1679, s'élevait à la sortie de la ville et sur le chemin de Sucinio, auprès du Paty-haut. Destinée à réunir les enfants du catéchisme, elle servit aussi aux offices et aux assemblées de la Congrégation des hommes sous le vocable de l'Assomption de Notre-Dame. Elle a été détruite aux premières années de notre siècle, et une partie de ses matériaux a été employée à la construction du fort du Beclan, sur le rivage de l'Océan. Une croix en pierre, dite de Saint-Vincent, en marque encore la place.

De l'autre côté de la ville, sur le chemin de Sarzeau à Saint-Gildas, entre le château de Kerthomas et le village du Clandy, plus tard appelé la Corderie, la chapelle de la Madeleine était affectée aux lépreux de ce village. Tombée en ruine et de vétusté vers le milieu du XVIIe siècle, elle ne fut pas reconstruite. Quand, il y a une trentaine d'années, on pratiqua des excavations dans cet endroit pour y planter des arbres, on découvrit les fondations de l'édifice, et, dans l'intérieur et autour de l'ancienne chapelle, une grande quantité d'ossements humains. C'était le cimetière des cacoux du Clandy.

Parce que j'aurai à en parler plus longuement dans un autre travail, je ne ferai que mentionner ici et comme en passant les chapelles des établissements monastiques : des Templiers de Saint-Jacques, dont la belle tour, dernier vestige de ce couvent, s'est écroulée au commencement de notre siècle; des Cordeliers et ensuite des Récollets de Bernon, sur le rivage même du golfe du Morbihan, qui porte encore, sur les parois internes de quelques-uns de ses murs, des croix peintes en rouge et attestant la consécration qu'elle reçut; des Trinitaires de Sarzeau qui était double, celle de la Trinité pour les moines et le public, celle de Saint-Yves, plus petite, contiguë à la première et destinée aux malades de l'hôpital annexé à ce monastère; des Ursulines, établies au Petit-Kervilard en 1677 et qui ne restèrent qu'une dizaine d'années à Sarzeau — cette chapelle a été depuis convertie en cellier — ; des hôpitaux de Sarzeau, dont le premier fut fondé, en 1667, par le recteur Vincent de Sérent dans la grande maison qui forme l'angle entre l'église et la rue actuelle de Saint-Vincent, jadis rue Bécherelle, et dont le deuxième, qui existe encore, eut pour fondateur, en 1724, messire Pierre de Francheville, seigneur de la Motte-Rivault — la chapelle de ce dernier placée sous le vocable de Saint-Joseph — ; de Saint-Clair au prieuré de Lauglenec, membre de l'abbaye de Saint-Gildas, tout à la fois prieurale et frairienne. Avant la construction du château de Sucinio, il y avait encore celle du prieuré de Saint-Pabu ou de Saint-Tugdual, auprès de la fosse au Serpent, dans la frairie de Penvins, et dont on voit encore des traces. Détruit, quand ce château fut bâti et le parc ducal enclos de murs, ce petit couvent fut transporté, en dehors de la clôture, au village du Tour-du-Parc.

Les très nombreux manoirs que le château ducal avait groupés autour de lui sur la paroisse de Sarzeau, étaient, selon l'usage de ces temps-là, accompagnés de leurs chapelles domestiques. C'étaient, outre celle de Saint-Nicolas à Sucinio, les chapelles de Caden, dans la frairie du Tour-du-Parc; de la Cour, dans la frairie de Penvins; de la Noëdic, du Treste, de Kerstéphany, dans la frairie de Saint-Jacques; de Coëtihuel et de Kerallier, celle-ci sous le vocable de Sainte-Marguerite, dans la frairie de Coëterscouphe; de Kerlin, du Nerret et de Truscat, dans la frairie du Ruault; de Kerbot et de Kerlevenant, dans la frairie de Duer, auxquelles

il faut ajouter celle de l'auditoire, dans la maison de ville, où la sénéchaussée royale tenait ses audiences et remplacée par la nouvelle mairie sur la grande place de Sarzeau. Si je passe sous silence le nom de plusieurs autres manoirs, c'est que je n'ai trouvé aucune mention de leurs chapelles qui n'existaient plus dans les derniers siècles.

Outre le rectorat et les bénéfices réguliers déjà indiqués, la paroisse renfermait quelques chapellenies séculières.

Il y avait d'abord la chapellenie de Saint-Nicolas, desservie de deux messes par semaine au château de Sucinio. Présentés successivement par les ducs de Bretagne, les rois de France, les gouverneurs du château et les engagistes du domaine royal de Rhuys, les titulaires étaient pourvus par l'Ordinaire et jouissaient d'une rente annuelle de 42 livres payées par le receveur du domaine. La dernière collation rencontrée par moi remonte au commencement du siècle dernier. Le chapelain de Saint-Nicolas était ordinairement choisi par la communauté de ville de Rhuys pour remplir, aux appointements de 200 livres, les fonctions de Régent de l'école des garçons de Sarzeau. Cette école était parfaitement gratuite ; car il était formellement défendu au Régent de rien recevoir ni de ses élèves ni de leurs parents.

La chapellenie de Saint-Yves ou de Kerlin, fondée à une date inconnue par le seigneur de Kerlin, qui se réserva à lui et à ses successeurs dans cette seigneurie la présentation et en attribua la collation à l'Ordinaire, se desservait d'une messe par semaine, le vendredi ou le samedi, dans la chapelle de Sainte-Anne ou de Kerlin, formant le transsept sud de l'église paroissiale. Comme dans cette chapelle il y avait un autel de Saint-Jean-Baptiste et que la chapellenie se desservait à cet autel au commencement du XVIIe siècle, le bénéfice prit alors le nom de chapellenie de Saint-Jean-Baptiste. Son temporel se composait d'une maison, avec jardin derrière, située à l'angle des rues du Four et Poulmenach, et d'une prairie auprès du village de Kerpisquaire et à la queue de l'étang de Calzac. Elle eut titulaire jusqu'en 1790.

Fondée le 7 octobre 1665, par Guillaume Le Blouch, originaire de Sarzeau et vicaire perpétuel de Locoal, la chapellenie de Blouch se desservait aussi dans l'église paroissiale d'une messe chaque samedi, célébrée à l'autel de Notre-Dame de Pitié dans la chapelle de la Vierge ou du Treste, formant le transsept nord de l'église. Présentée par les héritiers du fondateur et conférée par l'évêque, elle était dotée d'une maison, avec jardin derrière, située dans la rue Fontaine, et eut titulaire jusqu'en 1790.

Desservie au même autel, la chapellenie des Doriol, ainsi appelée du nom de son fondateur Thomas Le Doriol, à la présentation des héritiers de celui-ci et à la collation de l'Ordinaire, avait pour temporel une maison, un jardin, un pré, une parcelle de terre au nord et au couchant du village de Saint-Armel, et, de plus, une rente annuelle sur une autre maison de ce village. Elle eut aussi titulaire jusqu'en 1790.

La chapellenie de Notre-Dame ou de Tascon, fondée le 12 mai 1596 par le prêtre Guillaume Tascon, originaire du village de Lasné, dans la frairie de Saint-Armel, se desservait de deux messes par semaine, le lundi et le vendredi, à l'autel de la Vierge dans l'église paroissiale. Présentée par les héritiers du fondateur et conférée par l'évêque, elle ne dut avoir qu'une courte existence ; car on ne lui rencontre de titulaires qu'au commencement du XVIIe siècle. Dans la suite, il n'en est plus fait mention. Sa dotation demeure inconnue.

Recteurs de Sarzeau.

1490-1496. † Guillaume de Quistinic, chanoine de Vannes.

1496-1515. Guy du Quirisec, aussi chanoine de Vannes, originaire de Sarzeau, neveu du précédent et oncle maternel du suivant.

1515-1522. Guillaume Drouillard, né au château de Kerlin, également chanoine de Vannes, vivait encore en 1554. On ignore quand et comment son rectorat prit fin.

1564. † Jacques Hanrays, sur lequel tout renseignement fait défaut.

1564-1581. Guenhaël Le Floch, chanoine et trésorier de Vannes.

1581-1584. R. Philippe de Montigny, né à Sucinio dont son père était gouverneur, ne reçut jamais les ordres sacrés. Il épousa plus tard Françoise de Francheville et fut seigneur de Beauregard, en Saint-Avé.

1584-1600. Jean Canner, originaire de Sarzeau, dut être débouté vers 1600 par le suivant.

1601-1603. † Olivier Le Gallic, de Sarzeau aussi, mourut en novembre 1603, après avoir résigné en faveur du suivant, avec réserve d'une pension de 250 livres dont il n'eut pas le temps de jouir.

1603-1609. † Pierre Le Gallic, parent d'Olivier, et grand amateur de bénéfices, eut plusieurs compétiteurs.

1609-1631. † Thomas Hary, du Mans, pourvu par le Pape le 24 octobre 1609, eut à débouter de nombreux compétiteurs, fut en même temps chanoine de Vannes et résida peu dans sa paroisse.

1631-1632. R. Julien Guillard, de Rennes, pourvu par le Pape le 19 août 1631, résigna entre les mains du même le 23 janvier de l'année suivante.

1632-1648. † Jean Carré, né au château de Kerlevenan, pourvu le 15 mai 1632, par le Pape, mourut le 8 août 1648.

1649-1682. † Vincent de Sérent, du château de Kerfily, en Elven, et né à Vannes, fit reconstruire son église paroissiale et

mourut le 1er janvier 1682. Son portrait encore à la sacristie et en face de sa tombe, devrait être reproduit par la photographie.

1683-1703. † Jean Luette, de Châteaubriant et curé-archiprêtre de Saint-Louis-des-Français à Rome, reçut ses provisions des mains du Pape et ne parut à Sarzeau que vers le milieu de l'année 1683. Mort dans son presbytère, le 6 juin 1703, à l'âge de 72 ans, il fut inhumé le 7 dans son église.

1703-1709. R. Augustin de Langle, de la famille des seigneurs de Coëtuhan, en Noyal-Pontivy, pourvu par l'évêque, le 7 juin 1703, permuta en 1709 avec le suivant.

1709-1718. † Pierre de Châlons, de la paroisse de Saint-Dizier à Lyon, grand chantre et chanoine de Vannes, pourvu par l'évêque le 23 mars 1709, prit possession le 5 avril. Ce fut à Sarzeau qu'il composa le petit vocabulaire breton-français attribué par erreur à Nicolas Châlons par la Biographie bretonne de Levot. Décédé le 12 octobre 1718, à l'âge de 77 ans, il fut inhumé le 14 dans le cimetière.

1718-1727. R. Laurent Provost, ancien secrétaire de Mgr d'Argouges et indultaire, prit possession par procureur le 20 novembre 1718, résigna en janvier 1727, pour devenir recteur de Sainte-Croix à Nantes.

1727-1729. R. Jean-Joseph Coutelier de Lislier, de Paris et vicaire général de Mgr Fagon, prit possession le 12 janvier 1727 et résigna purement en 1729 entre les mains du Pape.

1729-1746. † Jean-Baptiste-Philippe Faron, du diocèse de Meaux, pourvu par le Pape le 14 janvier 1729, prit possession le 14 avril. Décédé à l'âge de 52 ans, le 3 mars 1746, il fut inhumé le lendemain dans le cimetière.

1746-1785. † Jean-Marie-Vincent Touzée de Grand'isle, de Saint-Pierre de Vannes, obtint l'avantage au concours du 1er juillet 1746 et fut pourvu par le Pape le 30 du même mois. A l'âge de 75 ans, il mourut le 28 avril 1765 et fut enterré le 29 dans le cimetière.

1785-1792. Pierre-Bertrand de Keroignant de Trezel, né à Guingamp, dans le diocèse de Tréguier, était chanoine et vicaire général de Vannes, lorsque l'emportant au concours tenu à Rennes sur 70 compétiteurs, il fut pourvu de Sarzeau le 3 mai 1785. Mgr Amelot présida lui-même à son installation. Parti pour l'exil en 1792, il revint à Sarzeau en 1802; mais n'ayant pas été replacé à la tête de sa paroisse, il dut se retirer à Tréguier où il mourut en 1813, à l'âge de 60 ans.